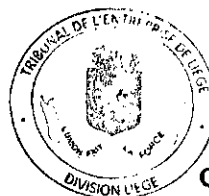


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24132483

ale,



30 AOÛT 2024

Greffé

N° d'entreprise : **0818 585 275**

Nom

(en entier) : **SPIRIT AVIATION**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Quai Mativa 23, 4020 Liège**

Objet de l'acte : Annulation de la dissolution judiciaire - transfert siège social

Extrait du jugement du Tribunal de l'entreprise de Liège - division de Liège - du 5 juin 2024 - R.G. A/24/00472

EN CAUSE:

La SRL SPIRIT AVIATION, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0818.585.275, dont le siège est établi à 4020 Liège, Quai Mativa 23;

Partie demanderesse sur opposition, ayant pour conseil et comparaissant par Maître Jacquelin d'Oultremont, avocat à 1170 Watermael-Boitsfort, Boulevard du Souverain 100;

(...)

Par jugement prononcé le 17.01.2024, le tribunal a prononcé sa dissolution et a désigné en qualité de liquidateur, Maître Xavier Charles, avocat, après avoir constaté que la société n'avait pas satisfait à son obligation de déposer ses comptes annuels conformément aux articles 3:10 et 3:12 du Code des sociétés et des associations ainsi qu'en raison du défaut des accès à la profession dans le chef de l'administrateur pour l'exercice de l'activité de la société.

Par citation en opposition signifiée le 23.02.2024, la partie demanderesse a, par application de l'article 2:75, §1^{er}, du Code des sociétés et associations, fait opposition au jugement susdit.

(...)

Le tribunal statuant contradictoirement;

Dit l'opposition recevable et fondée; en conséquence, met à néant le jugement du 17.01.2024 (RG A/23/02403-rép: 2024/0321), en toutes ses dispositions.

Extrait du décision de l'organe d'administration du 10 juin 2024

1. Siège social

Le soussigné Monsieur Eric Verlie agissant en qualité d'administrateur de la SRL SPIRIT AVIATION, décide de transférer le siège social de la société de Quai Mativa 23, 4020 Liège vers 7333 Saint- Ghislain, rue des Marionville 21 et ce, sans modification des statuts à dater du jour de la publication de la présente décision aux annexes du Moniteur belge.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/09/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B**

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)

Réservé
au
Moniteur
belge



2. Procurations

Le soussigné Eric Verlie, en sa qualité d'administrateur de la SRL SPIRIT AVIATION donne mandat à Maître Jacquelin d'Oultremont, avocat au sein du cabinet « Avens Brussels » ayant son siège Boulevard du Souverain 100 à 1170 Watermael-Boitsfort (Belgique) et Maître Mélanie Duponcelle, avocat au sein du cabinet « Avens Brussels » ayant son siège Boulevard du Souverain 100 à 1170 Watermael-Boitsfort (Belgique) avec faculté de substitution, pour l'accomplissement de toutes les formalités de publicité, de dépôt et d'inscription requises auprès des instances compétentes propres à assurer l'exécution et l'opposabilité de cette décision.

Mélanie Duponcelle
Mandataire